

Saison Estivale 2026

Lieux de travail : Nice - Plages du Centenaire et de Carras

Périodes de travail et horaires :

Du 12 juin au 13 septembre
Du lundi au dimanche (*jours fériés compris*)
De 10h30 à 18h30 pour les deux Handiplages.

Vous travaillerez sur les deux sites, selon un planning défini, soit entre 2 et 5 jours/semaine, avec la possibilité d'être mobilisable pour remplacer un autre vacataire empêché.

Les ouvertures des sites seront assurées par deux à trois handiplagistes par jour/site.

Contrat vacataire - Salaire horaire brut 17,18€

L'accueil des personnes est assuré tous les jours 7j/7 de 10h45 à 18h15

Contexte du recrutement et définition de poste

FONCTIONS PRINCIPALES :

- Accueillir les usagers et assurer l'accompagnement à la baignade des personnes handicapées ou en perte d'autonomie,
- Installation, désinstallation quotidienne du matériel,
- Renseigner les usagers sur le dispositif Handiplage,
- Informer, orienter vers tout autre dispositif adapté au domaine du handicap ou de la perte d'autonomie proposé par la ville de Nice.

OBLIGATIONS DU POSTE

Tenue

Tee-shirts spécifiques Handiplagistes et casquettes, fournis par la ville de Nice, à porter durant toute la journée de vacation.

Se munir de chaussures fermées, pour accompagnement à la baignade et durant les installations et désinstallations du site.

Droits et devoirs

Se conformer strictement aux mesures règlementaires et sanitaires en vigueur et à toutes les consignes de sécurité et de bonne organisation du service,

Se comporter de manière exemplaire, en tant que représentant de la ville de Nice sur le dispositif.

Entretien :

Nettoyer et entretenir le matériel et les locaux.

Informations - Communication :

Transmettre les informations météorologiques, relatives aux conditions de baignade.

Fréquentations

Renseigner les fréquentations et mises à l'eau selon les modalités transmises par sa hiérarchie

DIPLOMES REQUIS :

- BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) à jour.
- PSE 1 (premiers secours en équipe niveau 1) à jour.

Ou

- BEESAN (Brevet d'Etat d'éducateur sportif des activités nautiques)
- BP JEPS AAN (Brevet professionnel Activités aquatiques et de la natation)

Profil

COMPETENCES :

- Maintenir une vigilance constante
- Connaître et faire appliquer le règlement intérieur des Handiplages
- Faire preuve d'empathie, d'amabilité et de courtoisie dans l'accueil des usagers
- Savoir identifier les anomalies fonctionnelles et matérielles et alerter sa hiérarchie de toutes difficultés.
- Savoir travailler en équipe

QUALITES RECHERCHEES

- Sens des responsabilités
- Esprit d'initiative
- Vigilance
- Sens relationnel
- Bonne condition physique
- Disponibilité

Les personnes intéressées sont invitées à adresser le dossier d'inscription avant le 27 mars 2026 à l'adresse <https://recrutement.nicecotedazur.org>, accompagné des pièces suivantes :

- CV
- Lettre de motivation